



BTS: épreuve de culture générale et expression Académie de Nancy-Metz Session 2023

Réunion d'entente et de barème

30 mai 2023 10h00 : séries tertiaires et industrielles, visioconférence



Objectifs de cette réunion (voir charte des examinateurs des académies de Créteil, Paris, Versailles)

- Rappeler les modalités de correction dématérialisée des copies grâce à l'application *Santorin* et informations à propos de la session de rattrapage 23 avec la division des examens et concours (Mme Cottalorda)
- Rappeler l'éthique du correcteur et les principes de la correction
- Recueillir les impressions sur le sujet de cette session et l'analyser
- Présenter et commenter les éléments du corrigé national
- Présenter le barème
- Faire un compte rendu d'un échantillon de copies



Organisation des corrections (Mme Cottalorda)

- Début des corrections après la réunion d'entente et de barème et pendant les deux jours qui suivent, en toute liberté (décharge de trois jours consécutifs).
- Séries tertiaires et industrielles : du mardi 30 mai au jeudi 1^{er} juin
- Date butoir pour la saisie des notes : lundi 5 juin



Informations sur la plateforme Santorin (Mme Cottalorda)

- Quelques chiffres
- Rappel de la démarche
- Partage de copies
- Questions ?



Informations sur l'épreuve de rattrapage session 23 (Mme Cottalorda)

- Éléments : déroulement de cette épreuve orale de CGE
- Dates : 4 et 5 juillet 2023
- Questions ?



Éthique et principes du correcteur

- Respect des décisions prises collectivement pendant la réunion d'entente et de barème
 - Prise en compte du document national « Éléments de corrigé »
 - Application du document fourni « Éléments d'entente » élaboré à partir des documents ministériels de référence et partagé en cours de réunion (respect strict du code de correction qui apparaît sur Santorin)
 - Rappel: on évalue le degré d'acquisition de compétences (référentiel de l'arrêté du 16 décembre 2006, B.O. du n°47 du 21 décembre 2006): « vérifier les compétences acquises »
 - Traitement égal des candidats (toutes séries tertiaires ou industrielles confondues)
- Recherche d'une harmonisation au fil des corrections, en lien avec le/la président (e) de la commission en s'appuyant sur les données fournies par l'application (moyennes, écarts des notes) et les moyens de communication à disposition (message, forum, partage de copies...)



Rappel des choix de notre académie: un pilotage véritablement académique

- ▶ Correcteurs uniquement de l'académie depuis 2014
- ▶ Un correcteur ne corrige pas seulement la série dans laquelle il intervient, il peut corriger plusieurs séries industrielles ou tertiaires
- ▶ Accompagnement des néo correcteurs, mutualisation, harmonisation au fil des corrections
- ▶ Pas de réunion d'harmonisation



Compte rendu de la session **2022** Séries industrielles (Mme Zitella)

Remarque globale

- Une grande disparité dans les copies.
- Un petit nombre de copies remarquables, tant pour la synthèse que pour l'expression personnelle qui réserve quelques bonnes surprises.
- Une majorité de copies très moyennes.
- Quelques copies franchement mauvaises ou incomplètes.
- L'ensemble est plus que moyen.



Compte rendu de la session **2022** Séries industrielles (Mme Zitella)

La synthèse de documents

Globalement bien maîtrisée, le niveau reste malgré tout assez décevant.

* La structure :

- Si la structure est généralement satisfaisante, peu de candidats font l'effort de reformuler les textes, se contentant de les citer.
- Les textes sont assez mal résumés, dans une langue approximative et parfois même incompréhensible.

* L'exploitation des documents :

De nombreuses mauvaises interprétations, des analyses sans intérêt et plusieurs erreurs manifestes d'interprétation des documents. Iconographie mal comprise ou comprise dans un sens totalement erroné.



Compte rendu de la session 2022

Séries tertiaires (M. Derson)

A. Synthèse

1. Aspects méthodologiques :

Les remarques qui m'ont été adressées soulignent la volonté des candidats d'appliquer la méthode de la synthèse, avec plus ou moins de réussite, certes. Les principales maladresses étant :

- Une présentation maladroite ou partielle des documents dans l'introduction ou bien au cours du développement.
- Une difficulté d'organisation de la synthèse : plan et structuration des paragraphes maladroits.
- Une confrontation insuffisante des documents, voire parfois inexistante. Le développement de la synthèse se limitant à la juxtaposition des résumés des différents documents du corpus.
- Une reformulation insuffisante des arguments, et la multiplication des citations entre guillemets au lieu de la reformulation des idées.
- Une présence importante de l'emploi de la 1ère personne (je ou nous) ; ce qui retire toute dimension objective du travail de synthèse.



Compte rendu de la session 2022

Séries tertiaires (M. Derson)

A. Synthèse (suite)

2. Compréhension des documents :

Les correcteurs ont constaté une assez bonne compréhension des documents du corpus et de ses enjeux. Toutefois des maladresses de compréhension sont apparues :

- La dimension allégorique du document iconographique n'a pas été perçue.
- La spécificité du corpus (la cabane) a disparu au profit de la maison en général ; de sorte que l'enjeu du corpus a donc semblé complexe à définir pour certains candidats.



Compte rendu de la session 2022

Séries industrielles (Mme Zitella)

L'écriture personnelle

Une expression assez pauvre, une carence culturelle, de nombreuses faiblesses dans la maîtrise de la langue, un manque cruel de vocabulaire allié à des lacunes grammaticales et syntaxiques qui nuisent à bon nombre de copies. Quelques bonnes surprises malgré tout avec des références souvent intéressantes.

*La méthode

Pas de travail en profondeur, de recherche approfondie. Pas ou très peu de réflexion personnelle. Malgré tout quelques trop rares copies font montre de connaissances et de capacités de très bon niveau.

*Les références culturelles

- Plus de références culturelles que les années précédentes même si des copies en sont encore totalement démunies.



Compte rendu de la session 2022

Séries tertiaires (M. Derson)

B. Écriture personnelle

Le traitement de cet exercice est demeuré maladroit en dépit de « l'apparente simplicité » du sujet pour plusieurs raisons :

1. Aspects méthodologiques

- Une absence d'organisation de l'argumentation : absence d'introduction et/ou de conclusion, de présentation d'un plan, même sommaire.
- Des paragraphes qui commencent sans l'annonce d'une idée claire et précise qui sera développée par la suite.
- Des références culturelles personnelles insuffisantes et un manque important d'exemples probants souvent fondés sur des expériences liées à la vie personnelle du candidat.

2. Compréhension du sujet proposé

- Une analyse superficielle du sujet résultant de la difficulté à percevoir ses enjeux sous son « apparente simplicité ».
- Des plans simplistes et souvent « binaires » : « on est riche ou pas » ; « on se contente de peu ou pas » ; « on aime la nature ou la ville » ; « on est vieux ou on est jeune » ; « la maison d'une fille, la maison d'un garçon, selon les goûts. »



Compte rendu de la session 2022

Séries tertiaires (M. Derson)

C. Expression écrite

- Celle-ci s'avère souvent fautive, tant dans l'épreuve de synthèse que d'écriture personnelle. Certains collègues déplorent, en effet, des lacunes grammaticales et syntaxiques importantes, notamment la maîtrise maladroite de :
 - La ponctuation
 - La subordination
 - Les accords (adjectif/nom ; sujet/verbe)
 - Les modélisateurs
 - L'emploi de phrases sans verbe,
 - Les pronoms relatifs mal employés.

- En outre, certaines copies présentent une graphie difficilement lisible ou demeurent mal soignées.



Recueil des impressions sur le sujet de l'année

- Remarques générales ? Synthèse? Ecriture personnelle?
- Questionnement envisageable:

Les textes sont-ils accessibles de façon à permettre d'en réaliser la synthèse ? Aident-ils à traiter le sujet d'écriture personnelle ? La question de l'écriture personnelle est-elle cohérente avec la thématique? Les étudiants ont-ils été préparés à cette possibilité?

Compte rendu d'un échantillon de copies (séries tertiaires et industrielles)

■ Synthèse:

- Problématique récurrente ;
- Bonne compréhension des documents 3 et 4 mais un seul axe saisi dans les deux autres documents ;
- Méthodologie parfois fragile : un devoir inachevé, sans conclusion; certains sans problématique, montage de citations ou de résumés des documents sans confrontation. Présentation des documents presque systématique (un seul devoir sans) ;
- Maîtrise de la langue très inégale (problèmes de syntaxe et d'accords, pauvreté lexicale) ;
- Longueur inégale selon les copies.

■ Écriture personnelle:

- Méthodologie acquise mais plan souvent binaire (oui/non omniprésent) – L'adverbe « toujours » n'a pas été pris en compte ;
- Brièveté
- Peu de références personnelles, artistiques ou littéraires ;
- Défaillances linguistiques confirmées.



Caractéristiques du sujet 2023

Thème : « Dans ma maison »

SYNTHÈSE: « Vous rédigerez une synthèse objective, concise et ordonnée des documents suivants »

- Diversité des 4 types de documents ;
- Diachronie ample: de 1859 à 2015;
- Précisions sur chaque document.

Éléments d'entente (1)

- Lecture ; remarques ?
- Rappels des décisions collectives prises depuis 2015 :
 - **Synthèse:**
 - ✓ -8 points/16 si le devoir n'est pas structuré (M: méthode)
 - ✓ -6 points/16 si apparait un montage de citations (M)
 - ✓ -5 points/10 si aucune référence explicite aux documents n'apparait (M)
 - ✓ Jusqu'à -6 points si le devoir n'est pas rédigé (E: Ecrire)
 - ✓ -2 points si le plan est apparent (M)
 - ✓ -4 points si les documents ne sont pas présentés (M)
 - ✓ Absence d'ouverture en conclusion acceptée
 - ✓ Jamais de 0 en Écriture, **au moins 1 points/10** (E)
 - ✓ Longueur attendue: 2 pages



Remarques à propos du sujet 2023

Thème : « Dans ma maison »

ECRITURE PERSONNELLE

➤ Selon vous, la maison est-elle toujours un refuge ?

Vous répondrez à cette question d'une façon argumentée en vous appuyant sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

➤ Difficulté?

Éléments d'entente (2)

➤ **Écriture personnelle:**

- ❖ Jusqu'à -3 points/6 en cas de hors sujet (A: argumenter)
- ❖ **Jusqu'à -3 points/4 si aucune référence personnelle n'apparaît (C: culture)**
- ❖ Longueur attendue : une page et demi avec deux idées par partie(s) (pluralité de points de vue à valoriser ; le candidat peut n'avoir qu'un seul axe de réponse et par conséquent une seule partie mais elle doit être structurée)
- ❖ Absence d'ouverture en conclusion acceptée
- ❖ Jamais de 0 en Écriture, **au moins 1 point/4** (E: rédiger)
- ❖ -1 si aucune prise en compte du *corpus*

Autres informations

- Site des lettres, onglet BTS actualisé. Pour l'alimenter, proposer des documents : sandrine.brogialdi@ac-nancy-metz.fr ;
- Stage au PrAF animé en 2023 par Dominique FILIPPI et Régis GLEYO ;
- Formation itinérante sur la continuité français en LP/ CGE en STS toujours à disposition des proviseurs ;
- Deux guides à disposition pour **renforcer la continuité LP-STS**: « De la poursuite d'études des bacheliers professionnels à leur réussite en section de technicien supérieur » (juin 20) et actualisation du « Guide de préparation en amont de la Première STS » (C. Picaudé, IEN 2D, mai 21);
- Groupe de réflexion académique en prolongement ;
- Préparation des oraux de rattrapage
- Nouveau thème 2023-24 : «**Paris, ville capitale ?**»; voir Bulletin officiel n° 11 du 16 mars 2023 <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/23/Hebdo11/ESRS2303798N.htm>.